

transformer c'est protéger

Recycler, c'est protéger la santé

Le recyclage des ampoules et des équipements électriques et électroniques contribue efficacement à la préservation de notre santé, grâce à :

► La dépollution des ampoules et des appareils électriques/électroniques.

Les ampoules et certains appareils électriques/électroniques contiennent des substances potentiellement dangereuses pour notre santé : du mercure (dans les ampoules), des retardateurs de flamme bromés (dans les plastiques de la plupart des appareils électriques et électroniques), du plomb (dans le verre des tubes cathodiques)...



Solution du jeu

Le recyclage de :	évite une pollution équivalente à :
100 	3 jours
100 	25 jours
1 	4 mois
1 	5 mois
100 	1 an
100 	5 ans de circulation d'une voiture.

ZOOM SUR le mercure

Les ampoules et tubes néon contiennent 0,005 % de mercure. C'est un métal toxique, qui peut nuire à notre organisme : notamment à notre système nerveux et à nos reins. Grâce au recyclage, le mercure est stabilisé puis stocké dans des installations destinées aux déchets dangereux.

Le recyclage permet la dépollution des ampoules et des appareils concernés : les substances potentiellement dangereuses sont extraites afin de subir un traitement spécifique (incinération ou stockage dans des installations sécurisées destinées aux déchets dangereux, par exemple). Elles sont ainsi neutralisées, ce qui protège notre santé.

► La dépollution des équipements de froid.

Certains gaz présents dans le circuit réfrigérant et dans les mousses isolantes des réfrigérateurs, congélateurs... détruisent la couche d'ozone, qui nous protège du soleil. Nous sommes alors plus exposés aux risques qui sont liés aux rayons nocifs du soleil. La dépollution des équipements de froid permet d'extraire et de détruire ces gaz, afin de nous protéger de leurs effets nocifs (voir également les fiches n° 3 et 4).

Pour plus d'informations sur la pollution à l'ozone, rendez-vous sur : www.ecosystem.eco/fr/article/pollution-ozone

Recycler, c'est protéger la santé

Souviens-toi



Le recyclage des appareils électriques/électroniques et des ampoules permet leur dépollution : les substances potentiellement dangereuses qu'ils contiennent (gaz, mercure, plomb...) sont extraites et neutralisées.



La dépollution de ces équipements nous protège de leurs effets nocifs et préserve notre santé.

Le sais-tu ?

Le **mercure** est un **métal toxique**, qui peut nuire à notre organisme. Les **ampoules** et **tubes néon** en contiennent une toute petite quantité. Grâce au recyclage, il est **stabilisé** et **stocké**.

Le recyclage des appareils électriques et électroniques limite aussi un autre phénomène mauvais pour notre santé : la pollution à l'ozone. Découvre quelle quantité de pollution peut être évitée, en la comparant à celle émise par une voiture qui circule.

À toi de jouer ! 

Pour cela, suis chaque chemin dans le labyrinthe, et calcule les durées inscrites sur les voitures que tu croises !

Le recyclage de :

100



100



1



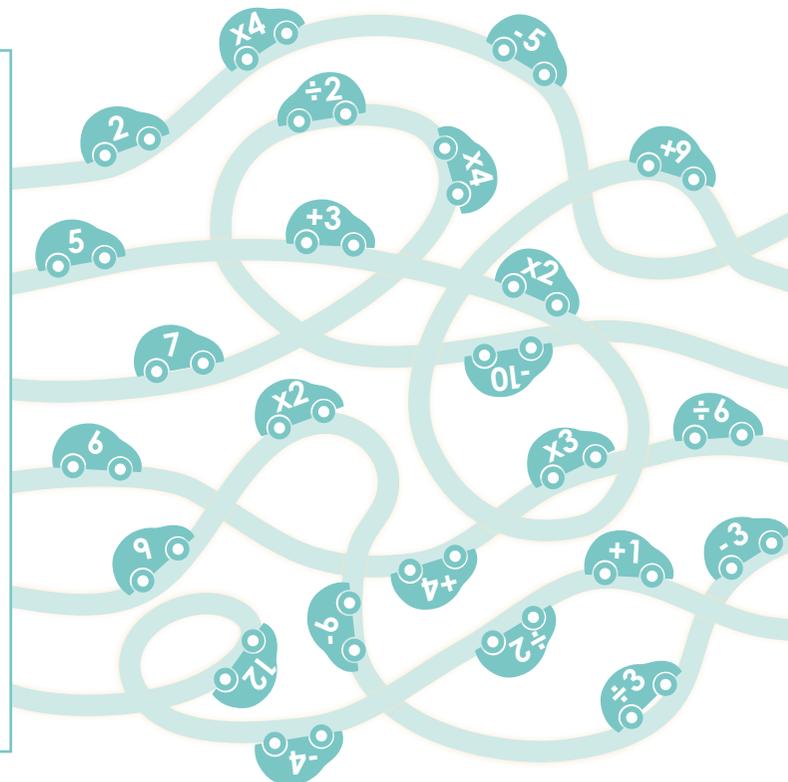
1



100



100



évite une pollution équivalente à :

 jours

 jours

 mois

 mois

 an

 ans

de circulation d'une voiture.